Produit et portrait

La LPP permet aux personnes assurées dont le **salaire dépasse 136 080 CHF** de **placer de manière plus individuelle leur capital de prévoyance**. Les parts de salaire excédant cette limite peuvent être assurées par **une solution de prévoyance distincte comme 1e Invest**. Cette solution permet aux personnes assurées de choisir leur stratégie de placement en fonction de leur situation de prévoyance personnelle. En outre, la solution 1e d'AXA déleste les entreprises qui établissent leur bilan selon les normes internationales (IFRS, US GAAP).

Chiffres-clés de la Fondation au 31 décembre 2024[1]

Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)	6,2
Clients affiliés	21
Personnes assurées actives	74

Organisation

AXA Fondation 1e

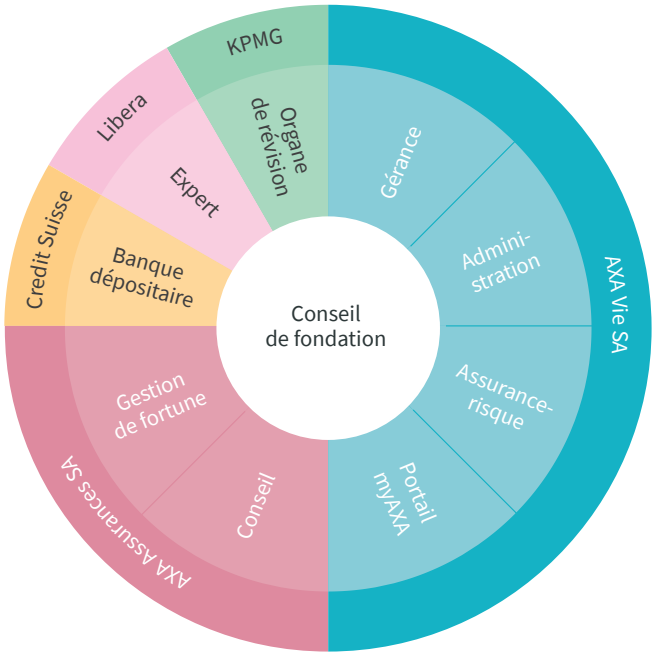

Nom de la fondation

AXA Fondation 1e, Winterthur

Société fondatrice / date de fondation

AXA Vie SA / 22 décembre 2022

[1] provisoires et non révisés

Objectif

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité des entreprises qui lui sont affiliées. Elle verse des prestations dépassant le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire. AXA Fondation 1e propose exclusivement des plans de prévoyance pour les salaires supérieurs à 136 080 CHF.

Placements

Activité de placement

- Les personnes assurées choisissent elles-mêmes la stratégie de placement et assument ainsi le risque de placement.
- La fortune est investie par AXA Asset Management.

Membres du Conseil de fondation

Représentants des employeurs

- Sven Lüscher (président)
  Werder Viganò AG, Zürich
- Dominik Rutishauser
  LLB Swiss Investment AG, Zürich

Représentants des salariés

- Tim Hashagen
  Arxada AG, Basel
- David Lyon
  Monte Rosa Therapeutics AG, Basel

1e Invest en un coup d'oeil

Solution de prévoyance	Une stratégie de placement adaptée à chaque profil de risque
Groupe cible	Entreprises qui souhaitent offrir un haut degré d'individualité à leurs collaborateurs et à leurs collaboratrices
Plans de prévoyance	Aménagement flexible des prestations de prévoyance
Sécurité	Couverture des risques actuariels d'invalidité et de décès
Transparence totale	Prime de coûts transparente, indépendante de la fortune de placement
Administration	Accès direct en ligne aux informations et au choix de la stratégie de placement

Nous avons éveillé votre intérêt? Prenez sans tarder rendez-vous avec l'un des spécialistes en prévoyance d'AXA.
Vous trouverez de plus amples informations sur AXA.ch/1e-invest

AXA-fondation-1e.ch
Portail clients:
myAXA.ch

AXA Assurances SA

18282FR – 2025-03 BVD